

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Isabelle Santiago

Députée du Val-de-Marne

“Protection de l’enfance : l’heure de vérité pour l’Etat”

Il est des moments où une nation est confrontée à elle-même. **Non pas dans ses discours, mais dans ses choix. Non pas dans ses intentions, mais dans ses priorités réelles.**

La publication, la semaine dernière, de l’agenda législatif du Gouvernement d’ici à l’été, dans un calendrier législatif contraint, et qui ne comporte pas le projet de loi de refondation de la protection de l’enfance, pourtant annoncé, à la suite de la commission d’enquête parlementaire, **en est un.**

Ce projet de loi, structuré autour de quatre piliers, devait constituer la traduction législative des constats établis et des engagements pris par l’État pour répondre à une situation désormais documentée, reconnue et qui fait consensus chez tous.

J’ai été informée que la volonté du Gouvernement demeurerait intacte en permettant l’examen et le vote sur ce texte de loi, mais que, compte tenu des contraintes du calendrier parlementaire en cette fin de mandat, l’hypothèse envisagée serait de le faire porter par une **proposition de loi d’initiative parlementaire, avec son soutien.**

Cette volonté de faire avancer des mesures attendues doit être entendue, **mais le changement de PJJ à PPL en dit long sur les contraintes ou les choix ?** Si la PPL était retenue, j’y prendrais toute ma part, comme je l’ai toujours fait, pour que chaque progrès utile aux enfants, puisse voir le jour.

Mais au-delà du véhicule législatif, **c’est la nature même des choix qui est désormais posée.**

Car pendant que nous débattons et que nous arbitrons, le temps de l’enfance, lui, ne suspend jamais sa course. Et nous marchons tous, sur les pas de notre enfance.

Les enfants en danger n’ont pas ce temps. Ils vivent aujourd’hui les conséquences directes de nos décisions — et parfois de nos hésitations et contraintes. Je dis souvent que le temps de l’enfant, n’est pas le temps long des politiques publiques, **il nous faut accélérer.**

Je l’ai dit lors de la conférence de presse présentant le rapport de la commission d’enquête : tout est connu. Tout est documenté. Personne ne pourra dire qu’il ne savait pas.

Face au décrochage, désormais objectivé de la France sur tous les indicateurs de l’enfance, notre pays est confronté à une responsabilité qui engage bien davantage qu’une séquence parlementaire : **elle engage sa capacité à protéger, à réparer et à préparer l’avenir.**

Il est encore temps, d’être au rendez-vous de cette exigence, pour les enfants. Car la manière dont la République protège ses enfants dit tout de ce qu’elle est. Elle dit aussi, silencieusement, ce qu’elle accepte de devenir.

La protection de l’enfance est aujourd’hui l’heure de vérité pour l’État.

Être à la hauteur des enfants, nous oblige.

Je propose au Premier Ministre de faire de l’enfance une priorité, ceux que la République se doit de protéger.